



Tchoukball Club
Genève

A remplir

Section: _____
Indiquer une des sections : M8-M10-M12-M15-M18-Adulte-Senior

Entraînement: _____
Mettre le nom de la salle

Bulletin d'inscription 2022-2023

Coordonnées du participant mineur ou majeur :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Genre : garçon/homme fille/femme

Profession : _____ Nationalité : _____

N° AVS pour les juniors (information qui nous est demandée par Jeunesse et Sport):

Adresse (rue, n°, NPA, localité) : _____

Nom du représentant légal si participant mineur : _____

Tél.(privé) : _____ Tél. (prof) : _____

Tél. portable : _____ E-mail : _____

Tél portable du membre mineur _____

Qu'est-ce qui vous a amené à participer à ce premier entraînement ? :

Date : _____ Signature : _____

Par ce bulletin je m'engage à :

- Participer dans la mesure du possible régulièrement aux entraînements
- Payer ma cotisation au club dans les délais :
Enfants, jeunes et adultes : 250.- /an (125.- / semestre)
sur l' IBAN CH83 0900 0000 3057 1976 0
les cotisations se payent normalement d'année en année, néanmoins pour la première période « d'essai », vous pouvez sans autre payer de semestre en semestre. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un autre arrangement.
Rabais famille : voir sur le site www.tbcg.ch
- Annoncer à l'avance (avant le début du semestre) et par écrit mon éventuel départ du club au secrétariat.

En devenant membre du Tchoukball Club Genève,

Je peux participer gratuitement à toutes les activités suivantes (selon mon âge, mon niveau et les disponibilités) :

- tous les entraînements hebdomadaires du club (enfants, jeunes, adultes et/ou avancés) (non-compris entraînements des équipes participant aux championnats)
- les tournois organisés par les clubs de tchoukball de Suisse (voir les dates sur www.tchoukballgeneve.ch)
- les formations d'entraîneurs et/ou d'arbitres

Nous vous informons que lors des activités avec le club, des photographies ou vidéos peuvent être prises. Elles pourront être exploitées et utilisées à des fins de communication ou de promotion. Leur utilisation ne sera bien évidemment que faite de manière strictement positive pour les joueurs/joueuses qui pourront s'y trouver.

Les assurances doivent être prises en charge par chaque membre individuellement.
Les prestations fournies par le club peuvent être modifiées en cours d'année.